



Énoncé de position et recommandations sur les réponses à l'insécurité alimentaire: Sommaire



Ontario Dietitians in Public Health
Diététistes en santé publique de l'Ontario

Décembre 2020

Les Diététistes en santé publique de l'Ontario (DSPO) sont la voix indépendante et officielle des diététistes professionnels qui œuvrent au sein du système de santé publique de l'Ontario. Les DSPO font preuve de leadership en matière de nutrition en santé publique en favorisant et en soutenant la collaboration des membres pour améliorer la santé des résidents de l'Ontario grâce à la mise en œuvre des Normes de santé publique de l'Ontario.

Contactez-nous :

ODPH.ca

@RDsPubHealthON

info@odph.ca

Citation suggérée :

Les Diététistes en santé publique de l'Ontario. (2020). Énoncé de position et recommandations sur les réponses à l'insécurité alimentaire – Sommaire. Disponible sur : odph.ca

Remerciements

Les DSPO reconnaissent gracieusement la rétroaction obtenue des réviseurs suivants :

Nipissing First Nation Health Services

Nipissing First Nation

Joseph LeBlanc

Doyen associé, Équité et inclusion

École de médecine du Nord de l'Ontario

Lynn McIntyre

Professeure émérite des sciences de santé communautaire

École de médecine Cumming

Université de Calgary

Elaine Power

Professeure, École de kinésiologie et des études sur la santé

Chef, Département des études sur le genre

Université Queen's

Graham Riches

Professeur émérite du travail social

Université de la Colombie-Britannique

Valerie Tarasuk

Professeure et coordonnatrice aux études supérieures, Affaires étudiantes

Département des sciences nutritionnelles

Faculté de médecine

Université de Toronto

Paul Taylor

Directeur général

FoodShare Toronto

Services d'édition par :

Janice Dyer, MA

Éditeur Professionnel Certifié

Mississauga, ON

Traduction par :

Bureau de santé de l'est

de l'Ontario

Services de design par :

Cora Harte, MHSc, Dt.P.

Sommaire

Les diététistes en santé publique de l'Ontario (DSPO) considèrent l'insécurité alimentaire comme un problème de santé publique urgent et un grave problème de droits de la personne et de justice sociale pour tous les paliers de gouvernement. Pour réduire efficacement l'insécurité alimentaire, des interventions politiques continues sont nécessaires pour venir en aide aux ménages à faible revenu et améliorer leur situation financière. La base pour y parvenir consiste à surveiller le problème grâce à des mesures et des rapports réguliers sur la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire aux niveaux national et provincial/territorial.

Nous encourageons nos membres, les bureaux de santé publique, les partenaires communautaires et les municipalités des secteurs desservis par chaque bureau de santé publique, ainsi que les gouvernements des Premières Nations* et les gouvernements fédéral et provincial, à travailler à la mise en œuvre des recommandations suivantes.

La position des Diététistes en santé publique de l'Ontario (DSPO) est que l'insécurité alimentaire est un problème de santé publique urgent et un grave problème de droits de la personne et de justice sociale pour les programmes politiques locaux, provinciaux et fédéraux.

Les banques alimentaires et autres programmes semblables sont inefficaces face à l'insécurité alimentaire puisqu'ils n'abordent pas sa principale cause : l'insuffisance du revenu. Ces programmes s'avèrent contre-productifs car ils permettent aux gouvernements d'esquiver leur responsabilité face à l'adéquation des revenus.

Des politiques qui améliorent les revenus des ménages vulnérables sont nécessaires pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

* En considération de l'avancement de [l'autonomie gouvernementale autochtone](#), l'ODPH continue de s'engager et de consulter d'autres groupes autochtones sur des recommandations pour leurs gouvernements.

Gouvernement fédéral

- S'engager à mesurer, analyser et faire rapport régulièrement de la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire dans toutes les provinces et territoires en temps opportun. Ce processus devrait comprendre une analyse continue des données ventilées sur l'insécurité alimentaire fondées sur la race, y compris les Canadiens autochtones et noirs.
- Établir des cibles pour la réduction de l'insécurité alimentaire des ménages et faire rapport régulièrement des progrès accomplis dans le cadre d'*Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*.
- Mettre en œuvre des interventions politiques qui se sont avérées efficaces pour réduire l'insécurité alimentaire, comme l'expansion de l'Allocation canadienne pour enfants, et instaurer un revenu de base garanti pour les Canadiens âgés de 18 à 64 ans dans le cadre d'*Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*.
- Élaborer une nouvelle définition de « logement abordable » qui n'est pas basée sur un pourcentage du revenu total et qui tient compte des autres coûts de base de la vie.
- Respecter son engagement à soutenir la sécurité alimentaire dans les communautés du Nord et autochtones dans le cadre de la *Politique alimentaire pour le Canada*, en mettant l'accent sur l'autodétermination alimentaire et la réconciliation des Autochtones comme principes directeurs.

Gouvernements des Premières Nations

- Plaider et attirer l'attention sur les besoins et les atouts qu'identifient les Premières Nations en matière d'insécurité alimentaire et de systèmes alimentaires.
- Mettre en œuvre une orientation stratégique dirigée par les Premières Nations en matière d'insécurité alimentaire et de systèmes alimentaires, laquelle intègre une vision de la réduction de la pauvreté.
- Demander le soutien ou la collaboration, le cas échéant, d'autres organisations partenaires dans la communauté, y compris les bureaux de santé publique.

Gouvernement provincial

- Préparer un rapport sur les résultats de la consultation sur la stratégie de réduction de la pauvreté qui s'est clôturée le 30 avril 2020.
- Élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté comprenant des objectifs de réduction de l'insécurité alimentaire ainsi que des interventions politiques qui améliorent la situation financière des ménages à très faible revenu.
- Établir un taux de salaire minimum qui correspond plus étroitement au coût de la vie en Ontario.

- Établir une commission de recherche sur l'assistance sociale, comme le recommande le projet de loi 60, pour déterminer les taux d'assistance sociale fondés sur des données probantes dans les collectivités de la province en fonction du coût de la vie local/régional, y compris le coût de la nourriture tel que déterminé dans les données recueillies par les bureaux de santé publique.

Gouvernements municipaux et partenaires communautaires locaux

- Plaider en faveur de politiques et programmes fédéraux et provinciaux pour assurer un revenu adéquat pour tous les Canadiens.
- Faciliter des initiatives au niveau local qui augmentent la résilience économique des personnes/familles à très faibles revenus et des groupes victimes de racisme systémique (c'est-à-dire les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur), telles que l'aide gratuite pour remplir la déclaration de revenus, un soutien ciblé pour l'accès et la formation pour des emplois avec des salaires et des avantages convenables.

Conseils de santé de l'Ontario

- Surveiller et faire rapport sur la prévalence (provinciale et régionale ou locale, si possible), de la gravité de l'insécurité alimentaire, son impact sur la santé et ses causes profondes, et des interventions efficaces visant à sensibiliser et faire connaître le problème en plus de soutenir l'action.
- Encourager et permettre à l'ensemble du personnel des bureaux de santé publique et des membres du conseil de santé de participer à des opportunités de sensibilisation, d'éducation et de formation sur les causes et les implications du racisme structurel et les stratégies de démantèlement des systèmes racistes.
- Collaborer avec les partenaires communautaires de divers secteurs, en particulier les communautés racialisées et les organisations qui luttent contre l'oppression dans les communautés racialisées, afin de déterminer les priorités locales d'action pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.
- Soutenir la formation sur la sécurité culturelle autochtone offerte sur une base continue afin de favoriser une sensibilisation, une réflexion personnelle et un apprentissage continu parmi tous les membres du personnel des bureaux de santé publique et des conseils de santé.
- S'engager de manière significative avec les communautés et organisations autochtones locales pour comprendre ce que signifient pour elles la sécurité et la souveraineté alimentaire, se renseigner sur les divers atouts et besoins locaux, et prioriser le soutien et la collaboration autour d'initiatives liées à l'alimentation menées par les autochtones, tout en respectant l'autodétermination de chaque communauté et organisation.